

# Mieux contrer le mariage forcé

15 novembre 2011

**EUROPE AND FORCED MARRIAGES**  
Thursday 10 November 2011 ASP 3G-2, European Parliament

Hosted by: **Véronique DE KEYSER**, S&D Group Vice-President for Foreign Affairs, Human Rights, Development and International Trade and MEP  
**Emir KIR**, Brussels Member for Social Affairs and International Relations

19:00: Welcome by **Véronique DE KEYSER** and **Emir KIR**

Panels chaired by: **Véronique DE KEYSER** and **Richard HOWITT**, S&D Coordinator of the Subcommittee on Human Rights

Speakers: **Kadima NGVES** - Board Member of the NGO ROKO, Sweden  
**Anu SHANDANESAN**, Director of the NGO "ZWARMSHERAT", Switzerland  
**Isabel SAID**, Ministry for Social and Family Affairs, Health and Consumer Protection, Secretary  
**Fatma SAÏD**, Member of the Belgian Senate  
Representative of the Marriage and Migration Network, Belgium  
Representative of the ELAD

19:30: Conclusions by **Emir KIR** and **Véronique DE KEYSER**

Registration: [Adnan.Klay@europarl.europa.eu](mailto:Adnan.Klay@europarl.europa.eu)  
(before 3rd November)

Interpretation will be provided in the following languages: EN/FR/DE/ES

A cocktail hosted by the S&D Group will follow outside the meeting room

**S&D** Group of Parliamentarians of Socialists & Democrats in the European Parliament

**lesoir.be**  
Premier site francophone d'informations en Belgique

*LHULLIER, VANESSA  
Lundi 14 novembre 2011  
Société Colloque européen*

Les mariages forcés ou arrangés ne sont pas des pratiques d'un autre siècle. En Belgique, des femmes sont encore « unies » contre leur volonté. A Bruxelles, le phénomène est bien présent mais il n'existe pas d'études permettant de chiffrer la problématique. Peu de femmes osent porter plainte contre leur famille.

**Jeudi dernier, des spécialistes suédois, allemands, suisses et belges s'étaient réunis au Parlement européen pour un colloque organisé par Emir Kir (PS), ministre en charge de la famille et Véronique De Keyser (PS), députée européenne.**

A Bruxelles, le réseau Mariage et migration travaille spécifiquement sur les mariages arrangés et précoces. Chaque année, des dizaines de jeunes filles retournent au pays pour se marier. Soit elles y restent soit elles reviennent ici avec leur époux qui obtient ainsi le droit de séjourner sur le territoire belge. D'autres, font venir des jeunes femmes de là-bas pour servir d'épouses à leur fils. Bien souvent, ces femmes sont victimes de violence. « Un mariage forcé est contraire aux droits de l'Homme, clame Maria Miguel Sierra du réseau Mariage et migration. Ces jeunes filles sont privées de liberté. Qu'elles soient Marocaines, Turques ou Belges, elles pensent respecter la tradition et n'osent dire non ».

Dans leur travail quotidien, les équipes de la police de la zone Nord sont confrontées à la difficulté de déposer plainte. Or, le mariage forcé ressort du pénal. Trois policiers se sont donc penchés sur la question afin de mieux comprendre la psychologie de ces jeunes filles et de leur famille. « Porter plainte signifie remettre en question l'autorité parentale, explique Anne-Sophie Vallot, inspectrice à la zone Nord. Si elles ne le font pas, nous avons peu de moyens pour agir et si elles sont mineures, c'est encore plus compliqué car nous devons demander l'aide de la protection de la jeunesse. Souvent, la médiation est prônée en Belgique alors que dans les cas de mariages forcés, elle n'est pas efficace. 80 % des jeunes filles sont quand même mariées de force dans les 6 mois. En plus, elles restent dans leur famille alors qu'elles se sont opposées. Leurs conditions de vie

s'empirent. Nous voulons donc mettre sur pied une formation spécifique pour les policiers de notre zone car nous sommes fréquemment confrontés à cette problématique ». Emir Kir souhaite aussi aider les victimes et prévoit de créer un centre d'hébergement dans lequel elles pourraient se reconstruire et échapper à la pression familiale. Le projet doit voir le jour en 2012.

**Témoignage: « Je me suis battue contre ma famille et ma communauté »**

Fatiha Saïdi, sénatrice socialiste et échevine de l'Égalité des chances à Evere, combat tous les jours les mariages forcés et arrangés. Cette problématique la touche particulièrement car elle-même en fut victime. Arrivée en Belgique en 1966 à l'âge de 5 ans, elle passe une enfance heureuse et prévoit de suivre de longues études. Seulement, à 18 ans, ses parents décident de la marier. « J'ai subi un réel chantage de la part de ma famille. J'avais le choix entre me marier et continuer mes études ou ne pas accepter l'homme qu'on m'avait désigné et arrêter l'école. Entre la peste et le choléra, j'ai choisi le choléra. Toutes les femmes de mon entourage venaient me dire qu'elles non plus n'avaient pas choisi leur époux mais qu'elles étaient heureuses. Nous n'avions certainement pas la même définition du bonheur. » Peu de temps après son mariage, elle est quand même obligée d'arrêter ses études. Elle devient mère, doit rester à la maison, est privée de sa liberté. « J'ai accepté puis un jour, je me suis rebellée. J'avais appris et lu beaucoup. Je me disais que je pouvais faire autre chose de ma vie. Comme je ne pouvais ni travailler ni conduire, j'ai rompu avec mon réseau familial et conjugal pour vivre une autrement ». A présent Fatiha Saïdi crée des espaces de paroles en dehors de la famille pour ces femmes. « Les mentalités ont changé mais pas assez. Les filles doivent apprendre à dire non ! »

Source : <http://www.vdekeyser.be/2011/11/15/mieux-contrer-le-mariage-force/>